



AVIS DE REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales)

CONSEIL MUNICIPAL
Réunion du 16 septembre 2025 à 20h30
Salle du Conseil Municipal

ORDRE DU JOUR

Approbation du procès-verbal de la séance du 27 août 2025

Informations du Maire dans le cadre de ses délégations

1 – Etude de faisabilité réseau de chaleur

-Choix bureau d'étude suite analyse des offres par ADUHME, demandes de subventions, calendrier

2 – Résidence senior

-Information choix architecte dans le cadre de la Co maîtrise d'ouvrage avec OPHIS

3 – Subvention association (nouvelle demande)

4 – Travaux : salle associative, voirie...

5 – Recours au Tribunal Administratif contre un arrêté municipal (four Granges)

-Choix avocat

6 – Informations et questions diverses

Affiché le 10 septembre 2025

Le Maire,
Christophe SERRE

